

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 12 (1883)
Heft: 7

Artikel: Petit traité de logique : critique [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040184>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

protecteur du collège fondé par le Bienheureux Canisius et illustré par tant de célèbres professeurs. Il a parlé au triple point de vue de chef du diocèse, d'ancien élève du Collège Saint-Michel et d'ami de la science et de la littérature. Ses paroles, si pleines de bienveillance, de distinction et de sagesse, ont fait une profonde impression sur toute l'assistance, à laquelle il a ensuite donné sa bénédiction.

Puis Monseigneur daigna visiter toutes les installations de l'internat. Avant le banquet de réception, il se fit présenter tous les professeurs et les maîtres de l'établissement. M. le recteur Horner porta à Sa Grandeur un toast inspiré par les plus nobles sentiments et l'excellente fanfare du collège joua l'hymne nationale, à laquelle Monseigneur répondit, en promettant encore à la Direction de l'instruction publique son précieux concours, au recteur et aux professeurs sa constante protection; aux élèves sa paternelle affection. Ce fut une belle journée qui témoigna une fois de plus de l'intérêt que Mgr Mermillod ne cessera de porter au corps enseignant et au développement de l'instruction publique dans son diocèse.



PETIT TRAITÉ DE LOGIQUE

CRITIQUE

(Suite.)

56. Dans la question de l'origine des connaissances intellectuelles, rien, peut être, n'est plus difficile à expliquer que la manière dont l'entendement, concevant ses idées, ne reproduit que l'essence qu'il y a dans l'objet, et met de côté l'existence ou l'actualité. Il semble, au premier abord, que l'entendement produisant ses idées d'après les sensations, devrait exprimer également tout ce que celles-ci renferment et, par conséquent, l'existence aussi bien que l'essence; car, quelle raison y aurait-il pour qu'il en fût autrement? Les péripatéticiens croient résoudre la difficulté en répondant que c'est dans la nature de l'entendement de n'exprimer que l'essence. Cette réponse peut être vraie, mais elle a le grand tort de ne rien expliquer et de ne pas satisfaire l'esprit. Quant à nous, voici quelle est notre pensée sur cette question très importante en philosophie.

L'idée n'exprime son objet que pour autant qu'elle en dépend et qu'elle en provient. La qualité représentative de l'idée n'est autre chose qu'un rapport en vertu duquel elle montre son origine ou sa cause, de la même manière que la forme imprimée dans la cire indique quelle est la forme du sceau. Tout effet, du reste, manifeste sa cause. Mais il faut distinguer avec soin, ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le dire, plusieurs sortes de causes, et

surtout, par rapport à notre sujet, la *cause efficiente*, qui communique à l'effet *l'existence*, et la *cause exemplaire*, qui lui communique *l'essence*. C'est ainsi qu'un tableau reçoit son existence ou sa réalité du peintre qui l'a fait, et son essence ou sa forme spéciale du modèle d'après lequel il a été fait. Or, en vertu du principe que tout effet représente sa cause, la connaissance qui provient de son objet à la fois quant à son existence et quant à son essence de telle sorte que l'objet soit en même temps sa cause efficiente et sa cause exemplaire, exprime aussi, non seulement l'essence, mais encore l'existence de son objet ; elle exprime simultanément les deux et, par conséquent, cette connaissance est concrète.

56. Telle est précisément la perception des sens, dans laquelle l'âme purement passive, reçoit une impression dont l'objet est la cause efficiente et la cause exemplaire à la fois. Si, par contre, la connaissance ne provient de son objet qu'au point de vue de l'essence ou de la forme qu'elle contient, et non pas au point de vue l'existence ou de la réalité de l'acte ; en d'autres termes, si l'objet n'est pas la cause efficiente de la connaissance, mais seulement la cause exemplaire, il s'ensuit de toute nécessité que la connaissance n'exprime que l'essence de l'objet et qu'ainsi elle est forcément abstraite. Or, tel est le cas de la connaissance intellectuelle. Les objets extérieurs ne sont que la cause exemplaire des idées ; leur cause efficiente c'est l'entendement lui-même, faculté essentiellement active. Il est donc tout naturel que les idées n'objectivent que l'essence ou la forme qu'elles ont reçue de leur objet. En même temps, sans doute, elles doivent exprimer, au point de vue de l'actualité ou de l'existence, l'entendement, l'âme qui a été leur cause efficiente ; et c'est ce qui a lieu effectivement, car chaque fois que nous percevons nos idées, tout en voyant l'essence d'un objet, nous avons conscience de notre propre existence. Cette conscience de soi-même est essentielle à l'activité intellectuelle.

57. Par le premier acte qu'il produit d'après la sensation, acte que nous avons appelé direct (48), l'entendement ne perçoit pas encore d'une manière explicite l'essence intelligible ou abstraite. Car l'objet de cet acte ne peut être que la cause exemplaire, qui a concouru à sa production, c'est-à-dire la sensation, dans laquelle l'essence est concrète, parce qu'elle est unie à l'existence. Il faut observer qu'un acte de l'entendement ne se perçoit jamais lui-même ; l'objet perçu est toujours distinct de l'acte qui perçoit. Or, bien que l'acte ne perçoive pas explicitement l'essence abstraite, il n'en renferme pas moins en lui-même la représentation de cette essence, la forme de l'acte direct est dérivée de l'objet considéré au point de vue de l'essence seule, et, par conséquent elle ne représente que l'essence. Aussi l'entendement perçoit-il ensuite par un acte *réflexe*, cette forme abstraite qui est dans l'acte direct et qui n'est autre chose que l'idée. L'acte réflexe n'est pas seulement spirituel en lui-même, mais encore l'objet qu'il exprime est abstrait, idéal, formellement intelligible. Du reste, de même que l'idée est déjà dans l'acte direct, de même elle se retrouve dans

l'acte réflexe et peut être saisie par une nouvelle réflexion. On obtient de la sorte une série d'actes intellectuels dont le dernier reçoit sa forme de l'avant-dernier et ainsi de suite, jusqu'à l'acte direct dont la forme vient de la sensation, et par la sensation, de l'objet. C'est par des actes réflexes que se font les jugements analytiques et synthétiques.

58. Tant que l'entendement se borne à analyser les idées produites d'après les sensations, il n'acquiert, à proprement parler, aucune connaissance nouvelle ; il ne fait que rendre explicites des notions contenues implicitement dans d'autres. Mais lorsque, par la synthèse, il combine plusieurs idées, les notions composées ainsi obtenues expriment parfois des objets autres que ceux qui ont agi sur les sens et que l'on connaît par l'expérience. En rapprochant les idées simples dues à l'analyse, on modifie souvent leur signification, de telle sorte qu'il en résulte des idées composées toutes différentes. C'est ainsi que je puis prendre les idées de *l'être*, de *la cause*, de ce qui est le *premier* et de *l'ensemble des choses visibles* ou des *choses en général*, et en faire l'idée composée suivante : *l'être cause première de toutes choses*. Chacune des idées partielles est tirée par l'analyse de la connaissance expérimentale et exprime quelque chose qui se trouve dans la perception des sens ; mais lorsque toutes ces idées sont combinées, le tout qui en résulte acquiert une signification complètement différente et ne peut s'énoncer d'aucune chose sensible, mais doit être rapporté à Dieu.

Il faut donc distinguer dans les idées deux significations, l'une qui leur est naturelle et qu'elles ont par elles-mêmes quand elles sont prises séparément ; l'autre que l'on peut appeler *artificielle* et qu'elles obtiennent quand elles sont combinées à d'autres idées qui les modifient. La signification artificielle des idées composées est comme la résultante des significations naturelles combinées.

Au point de vue du rapport de ressemblance qu'elles ont avec leur objet, les idées sont les unes *propres*, les autres seulement *analogues*. Les premières, ayant avec leur objet une ressemblance parfaite, l'exprime tel qu'il est ; les dernières ne représentent leur objet que par analogie, parce qu'elles lui ressemblent imparfaitement. Les idées que nous avons des choses corporelles sont propres ; celles que notre esprit se forme des choses spirituelles ne sauraient être qu'analogues.

DE LA POLITESSE ÉLÉMENTAIRE

A ENSEIGNER AUX ENFANTS

(*Suite et fin.*)

X. — Conduite envers les vieillards.

Il n'est pas rare de voir l'enfance se railler de la vieillesse, et pourtant ces deux âges, qui ont la même faiblesse, qui éprouvent